







Paris, le 19 juin 2014

Déclaration intersyndicale au CA de VNF

Depuis le 15 avril 2014, l'ensemble des organisations syndicales sont constituées en intersyndicale et boycottent l'ensemble des instances représentatives du personnel localement et au niveau national.

Les 15, 19 et 20 mai 2014 des actions de grèves ont été menées sur l'ensemble de l'EPA.

L'intersyndicale de VNF a obtenu une audience le 5 juin 2014 au cabinet du Ministre des Transports présidée par le Conseiller social.

Malgré cela, et à ce stade, aucune réponse concrète n'a été apportée sur les revendications défendues par l'intersyndicale, à savoir :

- Le maintien des effectifs actuels avec un engagement ministériel d'une stabilité des effectifs pour les 3 prochaines années;
- Prévoir les moyens d'une reconnaissance des efforts collectifs du personnel de VNF qui subit des réorganisations successives et une polyvalence accrue sur ses missions;
- Des moyens budgétaires nécessaires à la relance de la voie d'eau comme présentés lors des débats parlementaires autour de la loi 2012 77 relatif à Voies Navigables de France;
- La garantie d'aucune baisse du niveau de service sur l'ensemble des missions exercées par VNF ;
- L'obtention d'un budget propre à la mission Seine Escaut ainsi qu'une autorisation de recrutement spécifique à ses besoins ;
- L'extension de la Nécessité Absolue de Service (NAS) à tous les logements de service après la levée du moratoire en septembre 2015 ;

Le conseil d'administration ne peut rester sourd à l'appel urgent et au ras le bol du personnel de VNF. Il doit à ce stade se prononcer sur sa vision concernant l'avenir des voies navigables et nous lui proposons par l'intermédiaire de nos élus, de voter la motion ci jointe et que ce vote soit porté au procès-verbal de ce conseil d'administration.

En tant qu'administrateur, il appartient à chacune et chacun d'entre nous de porter ce message au plus haut niveau afin qu'enfin, il soit entendu et que l'EPA VNF obtienne réellement les moyens de la politique qu'il souhaite et qu'il doit mener.

L'ensemble du personnel présent ce jour est en attente du vote proposé pour la motion, ce que Messieurs les représentants des tutelles vous pourrez rapporter dans vos services et dans notre Ministère.